



# BAL

Bulletin des  
Amopaliens  
Landais

Mai 2012

Association des Membres de  
l'Ordre des Palmes Académiques  
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

## Sommaire

Trimestriel 12<sup>e</sup> année  
ISSN : 1969-0088

# N° 42

Le mot du président	1
Assemblée générale	2
50 ans AMOPA et 35 ans de notre section	8
Prévention routière - Éthylotest	15
Paix - Paz - Peace	16
Justin, mon mentor	18
Concours AMOPA	22
Ils ont écrit	22
L'agenda de la section	23
Informatique et internet	23
Poésie	24

### AMOPA : Bureau national

Président : M. Michel BERTHET

Vice-présidents :  
M. Gérard COLPIN

Mme Marie-Thérèse MASSARD  
M. Roger SAVAJOLES

Secrétaire général : M. Henri RENÉ  
Secrétaires généraux adjoints :  
M. Pierre LOUPIAS et M. Pierre PICHÉREAU

Trésorier général : M. Jean - Pierre BIOT

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris  
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20  
Mél. : amopa@wanadoo.fr  
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

### AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA  
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour  
Tél. : 05 58 71 87 12  
Mél. : [Bernard.Broqua@orange.fr](mailto:Bernard.Broqua@orange.fr)

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE  
194 route de Montfort  
40100 Dax  
Tél. : 05 58 74 64 71  
Mél. : [jean-marie.lauronce@orange.fr](mailto:jean-marie.lauronce@orange.fr)

Trésorière : Mme Marie-Claude DUPOUY  
299 rue du Pégly Apt 17 40000 Mont de Marsan  
Tél. : 05 58 75 24 19  
Mél. : [dupouy.marieclaude@neuf.fr](mailto:dupouy.marieclaude@neuf.fr)

Site AMOPA Landes  
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>  
Mél. : [amopa-landes@orange.fr](mailto:amopa-landes@orange.fr)

## Le mot du président

Chers amis,

Parfois, pour éviter une trop grande pression dans la "marmite", je passe un petit moment au bord de l'Adour faute de voir mes montagnes natales. Il y a là trois canards qui systématiquement viennent me dire bonjour, en quête aussi d'un bout de pain. Trois, deux blancs, énormes et un tout aussi imposant mais tout en couleurs, magnifique. Cela fait des mois et je m'étonne de les voir toujours aussi copains, aussi proches les uns des autres.

Alors, je pense à l'AMOPA ! Je pense à l'amitié, à la bonne entente, aux différences aussi !

L'AMOPA, un club ? Non, non et non ! Mais une grande famille, une assemblée de gens intelligents, j'ose le dire, qui savent s'écouter, se comprendre, s'entendre. Des gens modestes, peu imbus de leur personne et qui savent avant toute chose que l'on peut s'enrichir l'un de l'autre mais aussi que l'on peut, même modestement, apporter beaucoup à l'autre.

Il y a dans notre section des adultes tous différents : tu es né en métropole, pas moi, tu as été enseignant, pas moi, tu es landais, pas moi... ! De l'uniformité naquit l'ennui ! Fort heureusement nous sommes tous différents, des gros et des maigres, des grands et des petits, des bons caractères et des moins bons... Et comme dans toutes les familles chacun sait faire un pas vers l'autre. C'est formidable non ?

Nous avons été nombreux à nous retrouver sur le site de la BA 118 - CEAM pour fêter les 50 ans de l'AMOPA et les 35 ans de la section. Les sections de la Gironde, du Lot et Garonne et des Pyrénées atlantiques se sont jointes à nous pour cette grande journée en Aquitaine et chacun a pu accueillir notre président national Michel BERTHET. J'ai regardé : je n'ai pas vu un club privé, je n'ai pas vu de super amopalien. J'ai vu des hommes et des femmes tous différents mais heureux de se rencontrer, de se retrouver, de se découvrir ! Je ne suis qu'un petit président, imparfait, mais je suis un président heureux grâce à vous tous.

Le bureau, régulièrement élu lors de la dernière assemblée générale s'est réuni : j'ai confiance en l'avenir de la section AMOPA des Landes. Chacun est là, bénévole et prêt à tout donner pour le bonheur des autres. C'est une vraie équipe, où chacun trouve la place qui lui convient. Tous égaux et tous solidaires, chacun fait et fera ce qu'il pourra, certain que l'autre sera toujours là pour le soutenir, l'aider, le remplacer si besoin. Il n'y a pas de personnalité, il y a une équipe !

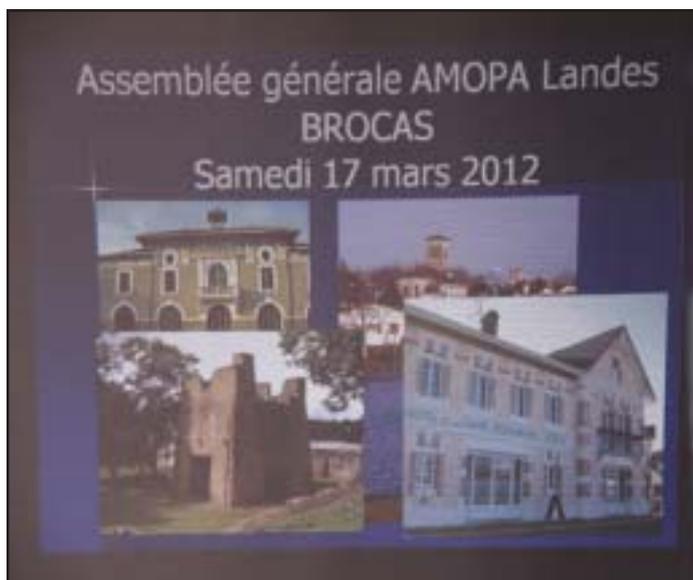
Je vous invite tous à rejoindre cette équipe. Chacun j'en suis certain est capable d'apporter un peu à notre section. Appartenir à l'AMOPA ce n'est pas seulement, même si c'est très bien, payer sa cotisation, avoir son nom sur une liste... C'est aussi et surtout participer, peu ou prou là n'est pas l'important, mais participer, apporter sa pierre si modeste soit-elle à notre section. Chacun peut je pense agir d'une manière ou d'une autre, par sa présence, toujours appréciée lors de nos sorties, par un article pour le BAL, par une proposition d'activité, un conseil...

Chers amis, vous êtes tous importants, tous dignes d'intérêt !  
Avec toute mon amitié,

Bernard BROQUA

# Assemblée générale

Samedi 17 mars 2012  
BROCAS



Après quelques minutes consacrées à la recherche de la clé nous permettant d'accéder au local mis à notre disposition par la Mairie de Brocas pour tenir notre Assemblée générale, les amopaliens, dès leur arrivée ont été invités à prendre un café accompagné de quelques viennoiseries.

Monsieur BROQUA, président de la Section AMOPA des Landes, excuse un certain nombre d'amopaliens qui n'ont pu se rendre à Brocas, soit en raison de leur âge, soit en raison de problèmes de santé. Toutefois, il se réjouit de voir que trente membres de la section des Landes sont présents ce matin.

Après la réunion de l'Assemblée générale, monsieur BROQUA a invité à participer à la conférence donnée par monsieur Hervé GOULAZE, chargé de mission sur le patrimoine culturel au sein du Parc Naturel des Landes de Gascogne, sur les Forges de Brocas, un certain nombre de représentants d'institutions et d'autres Ordres :

- monsieur Romuald DE PONTBRI AND, secrétaire général de la préfecture qui représentera monsieur le préfet, empêché,
- monsieur Jean-Jacques LACOMBE, inspecteur d'Académie est excusé,
- monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON, maire de Brocas, qui nous accueille dans cette salle récemment rénovée (ancienne école des filles),





- monsieur Jean DAGOUAT, président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur,
- monsieur Philippe MAILHO, secrétaire de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite.

Avant d'entamer l'ordre du jour, monsieur BROQUA tient à rendre hommage à trois membres de la section qui nous ont quittés :

- Monsieur Emmanuel Henri LABAT,
- Madame Jeanne LASSERRE-COSTES,
- Monsieur Paul LAILLE.

En souvenir de ces personnes et en hommage aussi aux enfants belges tués dans l'accident de leur bus, monsieur BROQUA demande une minute de silence.

Avant le rapport moral de l'année 2011, monsieur BROQUA souhaite donner quelques informations d'ordre général :

- De nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur au niveau national ont été élaborés et sont en attente d'approbation par notre ministère de tutelle et le Conseil Constitutionnel. Ils seront probablement adoptés lors du prochain Congrès qui doit se dérouler à Colmar en mai 2012.

Pour notre section cela veut dire que le prochain bureau élu aura la charge d'établir le règlement intérieur de l'AMOPA 40.

- En attendant l'adoption des nouveaux statuts, ce sont les anciens qui sont toujours en vigueur.

- Concours : l'AMOPA nationale a consenti un gros effort financier (60 000 €) pour récompenser les élèves primés. Concernant les concours 2012, monsieur BROQUA a déjà reçu à ce jour 60 copies.

- Dans les nouveaux statuts il est prévu des "membres sympathisants" précédemment nommés "amis". Actuellement rien n'est prévu quant à la participation financière de ces personnes. Peut-être seront-ils appelés à verser une cotisation de la même façon que les amopaliens, cotisation susceptible de bénéficier de l'avantage fiscal de 66 %. L'AMOPA nationale reverse l'équivalent de 45 % à la section.

- Une charte graphique a été conçue au niveau national avec un logo et le terme AMOPA déposés officiellement.

- Base miroir : il s'agit d'une base de données de tous les adhérents de l'AMOPA. Désormais tous les présidents, les secrétaires et les trésoriers auront accès



à cette base et pourront vérifier les paiements des adhérents.

- Depuis quelques années on constate une baisse des adhésions sur tout le territoire. En 2012, la section de l'AMOPA 40 compte quelques 149 adhérents, 17 amis, 9 sympathisants, et tous les conjoints.

Les effectifs des Landes se maintiennent tout de même puisqu'on n'enregistre que 14,8 % de perte alors que sur le plan national c'est un constat de 25,1 %.

- En 2011 il y a eu 15 médaillés, 6 amis et 3 décès, 45 suspensions et démissions et 1 changement de département.

### **Rapport moral - Monsieur BROQUA**

#### **Activités - Sorties**

Monsieur BROQUA présente les activités proposées aux amopaliens durant l'année 2011 :

- Le spectacle Cabaret en janvier 2011 qui fut une belle journée ; toutefois, cette année moins de participants et quelques difficultés pour maintenir cette sortie.

- L'Assemblée générale à Amou en février 2011 avec la conférence de madame RENARD, directrice de Canal Académie et la visite du site de la Dame à la capuche à Brassempouy.

- En mars spectacle à l'Opéra de Bordeaux. Prix élevé : 110 € (bus, restaurant, entrée à l'Opéra).

- Sortie à Dax en mai 2011 avec la visite de l'ALAT.

- En juin, monsieur BROQUA a assisté au Congrès national de l'AMOPA qui s'est déroulé à Toulouse. À ce sujet, monsieur BROQUA regrette d'être toujours le seul Landais à assister à ce congrès annuel de l'AMOPA.

- Monsieur BROQUA a accueilli les membres de la section de la Marne qui venaient pour un séjour dans le Sud-ouest ; il est courtois d'entretenir de bonnes relations avec les autres sections de France.

### **Concours AMOPA**

- En 2011, six établissements scolaires ont participé à ces concours. Quatre-vingt-quatre copies ont été reçues.

- La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le vendredi 2 décembre 2011 dans les locaux de l'I.U.T. de Mont de Marsan. Tous les élèves ont été chaleureusement félicités et en particulier une lauréate retenue par le jury national des concours.

- Madame RENARD de Canal Académie a offert un abonnement à chaque élève primé.

- La section a bénéficié de dons du Groupe la Poste et de la MAIF. Un mécénat d'entreprise va être mis en place avec le Groupe la Poste qui pourra ainsi bénéficier d'un crédit d'impôt.

### **Remise des médailles**

Il n'y a pas eu de cérémonie de remise de médailles durant l'année 2011 en raison d'un décalage par rapport à l'année précédente.

### **BAL**

Quatre " BAL " par an sont édités. Monsieur BROQUA remercie tous les bénévoles qui rédigent les articles pour ce petit journal qui permet notamment à ceux qui ne peuvent plus se déplacer de continuer à participer à la vie de la section.

### **Sorties 2012**

- Cabaret en janvier 2012 à Saint Lon les Mines.

- En mars, Assemblée générale à Brocas.

- En avril, réunion à la base aérienne pour fêter les 50 ans de l'AMOPA et les 35 ans de la section des Landes. Sont associées à cette cérémonie les sections des départements limitrophes, Gironde, Lot-et-Garonne et Pyrénées Atlantiques.

- En mai, congrès national de l'AMOPA à Colmar.

- En juin, peut-être une sortie au Pays Basque, Saint Sébastien ?

- En septembre, sortie prévue sur Montfort en Chalosse.

- En fin d'année, remise des prix des concours et remise des médailles .

Le rapport moral fait l'objet d'un vote et est adopté à l'unanimité.

### **Rapport financier - Madame DUPOUY**

Madame DUPOUY présente le tableau des dépenses et celui des recettes enregistrées durant l'année 2011.

Les comptes 2011 de la section ont été vérifiés le 12 février 2012 par les vérificateurs aux comptes à savoir, monsieur BERNADET, madame SAGI, madame BERBI LLE.

Le bilan de l'année 2011 présente un bénéfice de 23,59 €

L'Assemblée générale donne quitus à Madame DUPOUY et approuve le bilan financier à l'unanimité.

### **Élections**

Cette année, le bureau de la section doit être renouvelé. Pour ce faire, monsieur BROQUA présente la liste des personnes qui ont fait acte de candidature :

- Président	M. BROQUA Bernard
- Vice-président	M. RANC André
- Secrétaire	M. LAURONCE Jean - Marie
- Secrétaire adjoint	M. PÉRI S Roger
- Trésorière	Mme DUPOUY Marie-Claude
- Trésorière adjointe	Mme GAUTHI ER Geneviève

Vote à l'unanimité.

### **Vérificateurs aux comptes :**

- Mme BERDET Nicole
- M. BERNADET Roger,
- Mme SAGI Marie-Béatrice.

Vote à l'unanimité.

**Propositions de commissions de travail** (désignées par le bureau et sous sa responsabilité, article 12 des statuts et article 2 du règlement intérieur).

Jury des concours et actions envers les jeunes :

Président	- M. MAI GRE Bernard
Membres	- M. BERNADET Roger
	- M. BROQUA Bernard
	- Mme DUPONT Marie-José
	- Mme DUPOUY Marie-Claude
	- Mme GAUTHI ER Geneviève
	- Mme HAMEL Martine
	- Mme MOQUEL Nicole

Bulletin : - M. BROQUA Bernard  
- M. LAURONCE Jean-Marie  
- M. MAI GRE Bernard

Liaisons avec les autres Ordres :  
- M. BROQUA Bernard

- Mme MOQUEL Nicole

Activités : Tous les membres du bureau

Relations avec les associations péri-scolaires :  
- M. LAURONCE Jean-Marie

Ces commissions seront mises en place lors de la prochaine réunion du bureau, elles pourront être complétées par toute personne souhaitant participer.

*Marie-Claude DUPOUY*



Conférence : monsieur GOULAZE m'a promis de me faire parvenir un résumé complet de sa prestation. Il m'a déjà fourni tous les documents graphiques. Vous pourrez retrouver ce magnifique travail dans le prochain BAL.

*Bernard BROQUA*



## Le musée des Forges

" Mémoire des Hauts-fourneaux " indique un panneau à l'entrée de la commune de Brocas.

Nous nous dirigeons vers le musée de l'ancienne cité des forges. Un bâtiment massif attire d'emblée nos regards : c'est l'ancien haut-fourneau, mais tout d'abord, notre guide décrit ce lieu :

- une rivière : l'Estrigon,
- plus loin, ce sont les anciens logements des ouvriers bordés par la forêt de pins,
- plus avant se trouvaient divers ateliers pour les forgerons.

Pourquoi avoir choisi ce lieu ? Trois raisons nous indique notre guide :

- nécessité d'avoir de l'eau afin d'utiliser la force hydraulique qui fera fonctionner le haut-fourneau,
- proximité des forêts (charbon de bois),
- et un sous-sol riche en minerai : l'alias, grès ferrugineux (la garluche).

Minerai, combustible, et la castine (un calcaire utilisé comme fondant) passaient successivement





dans les différentes parties du haut-fourneau. Citons : le gueulard, la cuve, le ventre pour arriver au creuset où coule la fonte liquide. Quant au résidu de la fonte, qu'on appelle le laitier, il était dirigé vers le trou de coulée ; il se cristallisait en petits blocs bleus ou verts. Nous en avons trouvé quelques-uns près du haut-fourneau.

Une centaine de forgerons travaillaient près de ce site, mais d'autres participaient à l'activité de la forge : les charbonniers dans la forêt proche et les bouviers qui s'occupaient du transport et de tout l'approvisionnement des divers travailleurs de la forêt.

Mais, nous en saurons davantage en visitant le musée.

Ce musée est aménagé dans l'ancienne minoterie. Il a été créé pour nous informer sur les techniques utilisées au XIX<sup>e</sup> siècle ; très pédagogique, le musée présente des cartes des Landes : hydrographie, végétation et indique les lieux où il y avait des forges ; citons Uza, Pontenx, Pissos, Ychoux, mais aussi Abesse et Poustagnac et d'autres...

Ce sera aussi des croquis, des explications détaillées sur la géologie et bien sûr l'histoire concernant les forges de Brocas. Nous est relaté l'épisode dramatique du 15 janvier 1843 : une crue de l'Estrigon, transformé en torrent, emporta le maître des forges et des ouvriers suite à l'effondrement d'un pont.



Les forges ont fonctionné de 1832 à 1889.

Nous avançons au milieu d'une exposition d'outils. Ils sont très nombreux. Une représentation graphique de l'intérieur d'un haut-fourneau nous aide à comprendre comment s'élabore la fonte, le volume de production.

Il est un peu plus de 16 heures quand nous sommes invités à nous installer devant un écran pour visionner un film dont le titre est " La Fonderie des Landes de Gascogne ". Nous avons apprécié les séquences relatives aux techniques de moulage : métal en fusion, refroidissement, démoulage.

C'est au milieu d'une gerbe d'étincelles que la pièce est retournée grâce à un pont roulant. On enlève tous les produits formant le laitier, 1 500 degrés, un moule pour



une pièce et on recommence... un beau document sur le travail des forgerons.

Visite terminée ? Non car notre guide nous conduit dans une autre pièce. Dans cet espace sont rassemblés beaucoup d'objets qui ont été fabriqués à la fonderie. C'est en quelque sorte un retour sur la vie autrefois.

La vie dans la pièce principale de la maison, dans la cuisine, près de l'âtre avec sa plaque ornant le foyer de la cheminée sur laquelle on aperçoit : une pomme de pin stylisée, c'est la marque de fabrique des forges de Brocas. Il y a aussi des chenets sur lesquels on place les bûches ; certains chenets ont leur extrémité ornée d'une figure : on les appelle des marmousets. Toujours près de l'âtre : des pinces et des tisonniers.

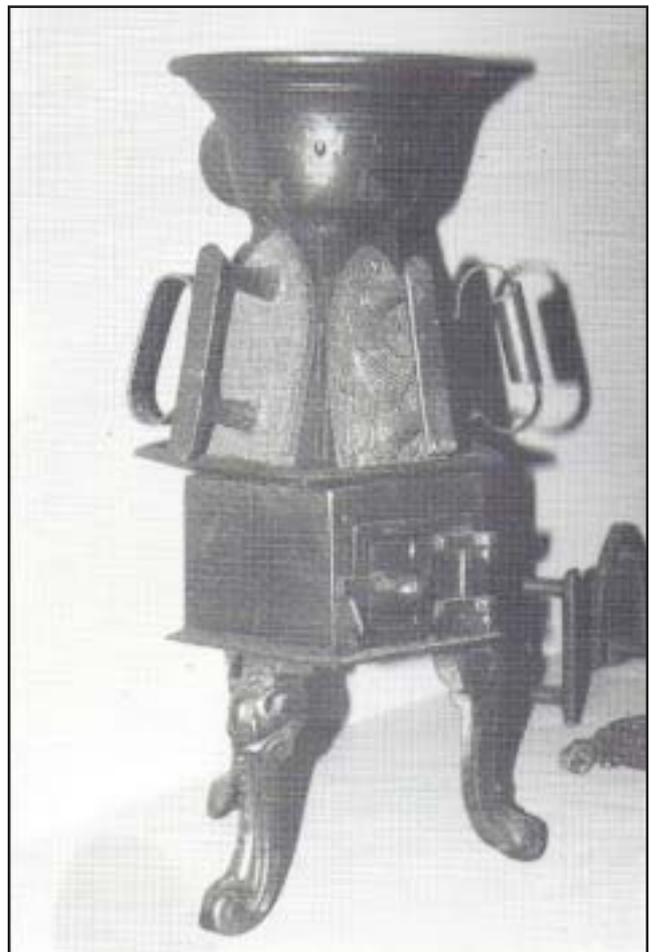


Il est impossible d'énumérer toutes ces merveilles : tables, guéridons, pots et chaudrons en fonte, mais aussi poêles accompagnés du racloir à suie et de l'indispensable pelle. N'oublions pas les chaudrons, fait-tout, trépieds. Très utiles aussi, les fers à repasser en fonte que l'on faisait chauffer contre un poêle.

" Le souvenir, c'est la présence invisible " a écrit Victor HUGO.

Et c'est avec un peu de nostalgie que nous avons retrouvé le fer à repasser ou le moulin à café... sans fil électrique.

*Jean-Marie LAURONCE*



Photographies : Jacques DUPONT - AMOPA 40

## 50 ans AMOPA 35 ans de notre section

50 ans AMOPA – 35 ans de notre section  
Base aérienne Mont de Marsan  
Mercredi 25 avril 2012

Mercredi 25 avril 2012 : nous sommes une bonne soixantaine à nous retrouver sur le parking de la BA 118 à Mont de Marsan. Un groupe important de Landais accueille nos amis de la Gironde, du Lot et Garonne et des Pyrénées atlantiques. Notre section avait la charge et le plaisir d'organiser la fête des 50 ans de l'AMOPA pour les sections d'Aquitaine.

C'est la première fois que nous avons pu concrétiser une journée commune : depuis plus de 10 ans que les bureaux des sections se retrouvent une fois l'an, l'idée était évoquée. Mais chacun comprendra que les distances sont un obstacle majeur. Pourtant cette rencontre entre membres des diverses sections me semble être une très bonne chose et je pense que chaque participant a pu apprécier.

L'AMOPA des Landes n'est pas refermée sur elle-même. Notre section est ouverte à tous ceux qui veulent bien s'intégrer, participer à nos activités.

Participer : comme pour l'Assemblée générale, vous avez été nombreux à me téléphoner pour me dire ne pouvoir rejoindre le groupe. Heureusement le BAL est là pour permettre à tous d'être informés et de participer, sous une forme différente à nos activités.

En cette période d'élections, monsieur le préfet n'a pu nous rejoindre, tout comme monsieur l'inspecteur d'académie, tous les deux soumis au devoir de réserve, ce que chacun comprendra.

Nous avons eu par contre le grand plaisir d'accueillir notre président national Michel BERTHET. Je crois bien,



je suis sûr qu'il a séduit chaque participant par sa douceur, son humilité, sa gentillesse. Ce n'était pas un président en représentation, mais un vrai ami venu rencontrer les sections du Sud-ouest.

Je tiens, dans ce bulletin et très officiellement, au nom de vous tous à lui dire un grand merci. C'est la première fois je crois (sauf erreur de ma part) qu'un président national nous rend visite, cela est à souligner ! Cela aussi est méritoire : deux jours de train pour passer une journée avec nous, qui osera dire que venir dans les Landes est une simple affaire et que notre président n'a aucun mérite !!!

Nous avons été très gâtés par ta présence Michel, les Landais ont bonne mémoire, ils n'oublieront pas de sitôt !

8

Bernard BROQUA



9 heures. Les Amopaliens des différents départements devisent gaiement, réunis en petits groupes.

9 heures 15. Les deux cars mis à leur disposition pour les transporter tout au long de la journée sur les différents sites de la base, démarrent lentement, parcourent quelques centaines de mètres, s'immobilisent devant un long bâtiment.

Dans la salle d'accueil de celui-ci, deux tables recouvertes de nappes blanches, proposent du café chaud, des viennoiseries, des jus de fruits. Les Amopaliens, sensibles à l'accueil qui leur est réservé, soulèvent précautionneusement les tasses, savourent les petits croissants, puis rejoignent la salle de conférences contiguë où le colonel va prononcer un discours de bienvenue.

Discours du colonel SAËS,  
commandant en second la BA 118.



Après avoir remercié monsieur BROQUA d'avoir choisi la base aérienne pour fêter le cinquantenaire de l'AMOPA et les trente-cinq ans de la section des Landes, remercié les présidents des sections AMOPA du sud Aquitaine, les Amopaliens présents, le colonel brosse un tableau de la Base aérienne 118 Colonel Rozanoff, base majeure dans la défense aérienne française.

En 1911 les premiers avions et les chevaux se partageaient la base sur l'hippodrome. Puis les Allemands procédèrent à de gros travaux d'infrastructures. En 1945 s'installent des unités majeures, cinq ans plus tard se crée le CEAM. 1958 est l'année de l'installation des radars et,



en 1964, lors d'une visite du général DE GAULLE, la base accueille les Forces aériennes stratégiques et l'arme nucléaire. La base s'étend sur 615 hectares, emploie 3600 personnes, compte 30 unités diverses et variées et 52 avions à l'heure actuelle. En 2013 elle en aura 63 car chaque mois elle reçoit un Rafale

Un colonel la commande, un général commande le CEAM. Cette base dispose d'un gros avantage car elle est entourée de pôles célèbres : Bordeaux, Cazaux, Toulouse, et du point de vue aéronautique, elle n'est pas gênée par les avions civils. Les différents ministres des armées l'ont retenue pour être densifiée et modernisée. Son évolution est constante. 24 mirages F1 sont arrivés après la dissolution de la base de Reims, ainsi que des systèmes de défense sol-air et un troisième escadron de Rafales. Tous les pilotes de ces avions peuvent s'entraîner sur la seconde piste la plus longue de France. Afin d'éviter le plus possible les nuisances sonores, toute activité, départ ou retour, se fait par la face Nord.

La base assure la protection du ciel du quart Sud-Ouest de la France. Quand un avion suspect est détecté, deux avions de chasse décollent dans les sept minutes suivantes, afin de le contrôler. Des missiles sol-air peuvent intercepter d'autres missiles. La base propose des stages de formation du personnel. Les pilotes, les mécaniciens, suivent des formations poussées auprès de leurs collègues spécialisés dans les techniques du Rafale.

Après avoir terminé son exposé le colonel répond à quelques questions, remercie l'auditoire, cède la place à notre Président.

Monsieur BROQUA retrace l'historique des Palmes Académiques, parle du dynamisme de notre section, du succès des concours concernant la défense de la langue française, dit son attachement au BAL, revue publiée quatre fois l'an, qui permet de maintenir un lien fort et affectif avec les Amopaliens landais qui ne peuvent pas se déplacer. Puis il cède la parole à ses collègues, présidents des trois autres sections du sud Aquitaine :



Quatre présidents : une seule AMOPA !

Gironde, Lot et Garonne, Pyrénées-Atlantiques. Tous décrivent les spécificités de leur département, de leur section, les difficultés à faire déplacer les gens, mais disent leur confiance en l'avenir. C'est alors que monsieur Michel BERTHET, président national de l'AMOPA prend la parole.

Discours de monsieur Michel BERTHET  
Président national de l'AMOPA

Le président salue le colonel, les présidents des sections AMOPA du sud Aquitaine, remercie monsieur BROQUA de l'avoir convié à partager ce moment de bonheur : fêter les cinquante ans de l'AMOPA et les trente-cinq ans de la section des Landes dans un département



situé loin de Paris, sur une des bases les plus célèbres de France. Ainsi un président parisien redevient pendant quelques heures un président de département. Il se sent bien, détendu, humble, loin des " Présidents éternels ".

Il précise que la création de l'AMOPA remonte à l'année 1962. Cette association est reconnue d'utilité publique par décret du 26-09-1968.

Cinquante pour cent de l'argent est consacré à la jeunesse. L'AMOPA ne perçoit pas de subventions de l'état, c'est l'argent des revues qui la fait vivre. Elle est une famille solidaire, forte des énergies créatrices de ses 115 sections, de ses 22 000 membres. Elle est animée d'un dessein collectif : valoriser notre langue et l'exemplarité des valeurs de la République.

Elle privilégie la fraternité, s'investit pour que des départements isolés établissent des contacts, nouent des relations, car un grand nombre de professeurs, de gens aux idées innovantes, veulent aider, éduquer, contribuer à la réussite de chacun. Le président donne l'exemple de nombreux Amopaliens qui, dans un département, se sont regroupés afin de publier un livre sur la recherche patrimoniale de celui-ci. L'Amopa est aussi une force internationale. Elle envisage de signer un partenariat avec 70 000 professeurs de Français de l'étranger. Elle mène des actions remarquables sous forme de dons publics, organise des concours prestigieux en Europe afin de rechercher l'amitié entre des peuples qui se sont déchirés. Elle favorise la musique : un violoncelliste talentueux vient de recevoir un chèque de 2 500 euros, aide l'imprimerie, l'enseignement technique et professionnel. Elle veille à la découverte de jeunes talents en particulier à la foire du livre à Rocamadour. Son but est d'être partout, d'être visible et vivante.

Chaque année, elle tient un congrès de bonheur, d'intelligence collective.

12h. Monsieur BROQUA rejoint le président national. Tous deux remettent la Grande médaille de l'AMOPA tout d'abord au capitaine représentant le commandant de la



médaille de l'AMOPA leur sera remise par notre président. À noter que plusieurs membres méritants de notre section n'ont pas souhaité, très modestement, la recevoir).

12h 20. Conférence de monsieur Jean CHI AMA, président de la section des Pyrénées Atlantiques.

13h. Le temps a très vite passé, l'heure du déjeuner est arrivée. Les Amopaliens quittent la salle de conférences, se dirigent vers le mess tout proche, tout neuf, dont l'architecture moderne contraste avec celle des bâtiments environnants, pourtant bien entretenus. Sur la droite, un Fouga Magister des années 1960 est posé sur la pelouse. Le nez pointé vers le ciel, les ailes tendues, il est prêt à prendre l'air.



BA 118 en raison des bonnes relations entre l'AMOPA-40 et la base aérienne, puis à madame GOURDON, messieurs RANC et BERNADET membres de la section qui ont particulièrement œuvré pour le développement de l'AMOPA dans les Landes. (Messieurs SURGET et LAFITAU n'ayant pu se déplacer, la Grande



*Bernard MAIGRE*

Rien n'est jamais parfait !

La journée fut belle, très belle de l'avis de tous mais... Notre ami Jean CHI AMA, président de la section des Pyrénées atlantiques et brillant conférencier à ses heures n'a pu terminer son magnifique exposé !

Le rôle de président n'est pas toujours facile ! Comment oser couper la parole à Jean alors qu'il a pour lui toute une assistance captivée par ses propos ?

Mais il le fallait : nous avons pris un peu de retard sur l'horaire prévu avec une rigueur toute militaire mais... les minutes sont sans pitié.

Pardon Jean pour ce couac dont tu as malheureusement fait les frais ! Maigre consolation tu as enivré l'auditoire par tes propos et tous attendent ton retour...



C'est donc avec une bonne demi-heure de retard que nous avons rejoint la très belle salle de restauration toute neuve. Il faut le dire nous avons été très bien reçus et accompagnés tout au long de cette journée, il faut reconnaître que la présentation des tables, l'apéritif, le menu et le service, tout a été parfait, digne d'un grand restaurant ! Bravo et un grand merci à toute l'équipe !

*Bernard BROQUA*





### Visite de la B.A 118

L'après-midi, c'est en car que nous avons visité la base aérienne. Un itinéraire de seize kilomètres sur six cents hectares bien aménagés autour des zones réservées aux zones d'atterrissages, aux hangars ou aux logements de ceux qui y travaillent.

Au cours d'un arrêt, un officier nous donne des explications très claires sur les nombreux véhicules stationnés dans un des vastes hangars, sans oublier de nous parler du travail des mécaniciens et des électriciens. Très intéressés, beaucoup posent des questions parfois assez techniques.

Mais nous devons continuer la visite en car. Nous longeons une route bordée de pins (chaque endroit est très bien entretenu) pour arriver devant un bâtiment réservé à l'instruction.

**12** Nous voici donc dans la salle de cours. Il est intéressant de savoir comment est assurée la

cohérence opérationnelle des matériels aéronautiques de sécurité et des services de sauvetage. Sur une table le matériel : gilet, gants, équipements de survie, balise.

Dans cette école, des formations sont données : dix-huit mois d'instruction, deux cent quarante sauts.

Nous avons tous été intéressés par les questions se rapportant à la sécurité, la survie.

La visite touche à sa fin, nous traversons un hall où se trouvent des vitrines dans lesquelles sont placés les médicaments et les instruments nécessaires à tout premier secours ; soit dans les régions désertiques soit dans les forêts tropicales ou encore les zones montagneuses.

Un après-midi instructif et agréable.

Merci au personnel de la BA 118 et C.E.A.M.

*Jean Marie LAURONCE*





*Base aérienne 118 Colonel Rozanoff*

25 avril 2012



# Prévention routière Éthylotest

## Permis à points

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, il sera obligatoire de disposer dans son véhicule d'un éthylotest pour pouvoir s'autocontrôler, sous peine d'une amende de 11 euros. Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> novembre il peut y avoir contrôle mais non sanction. Voici le décret qui a fait l'objet d'un nouvel article au code de la route.

**Décret n° 2012-284 du 28 février 2012 relatif à la possession obligatoire d'un éthylotest par le conducteur d'un véhicule terrestre à moteur.**

NOR: I OCS1130720D Article 234-7

**Publics concernés** : conducteurs de véhicule terrestre à moteur.

**Objet** : obligation de détention d'un éthylotest pour tout conducteur de véhicule terrestre à moteur.

**Entrée en vigueur** : le texte entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012. Le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

**Notice** : le décret oblige tout conducteur d'un véhicule à posséder un éthylotest non usagé, disponible immédiatement. L'éthylotest doit satisfaire aux conditions de validité, notamment sa date de péremption, prévues par le fabricant. Le conducteur d'un véhicule équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif d'antidémarrage par éthylotest électronique ainsi que le conducteur d'un autocar équipé d'un tel dispositif est réputé en règle.

**Références** : le code de la route modifié par le présent décret peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance : (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre.

Fini, les soirées arrosées... L'État entend mettre ainsi le holà à l'alcool au volant, responsable de 31 % des accidents mortels sur les routes.

De quoi réjouir, a priori, le directeur de la Prévention routière de l'Indre qui attendait cette mesure de pied ferme. Et pourtant, Luc-Jean-Jacques LOPEZ nous fait part de sa satisfaction en demi-teinte: " *Certes, je suis satisfait, parce qu'au bout de quarante-deux ans, on a enfin sorti le décret. Cela fait tellement longtemps qu'on attend cette mesure* ". Reste que, pour le grand patron de la sécurité routière dans l'Indre, " *la mesure est bonne mais ne va pas assez loin* ».

La raison ? Une incohérence toute simple. Prenons

un exemple : vous allez au restaurant et voulez contrôler votre alcoolémie avant de reprendre le volant. Vous soufflez. Rassuré par le test négatif, vous prenez la route, lorsque vous vous faites arrêter. " *Vous ne pouvez alors plus présenter d'éthylotest non usagé, comme le veut la loi* ". C'est alors l'amende de 11 €. " *C'est la raison pour laquelle la Prévention routière préconise d'avoir toujours deux éthylotests. L'un qu'on utilise, le second qu'on garde en réserve* ".

Un éthylotest obligatoire pour chaque voiture.

La loi de 2012 le stipule : les conducteurs devront équiper leur véhicule d'**au moins un éthylotest**. Mais, il est toujours mieux d'en avoir deux sous la main, l'un pour tester soi-même son taux d'alcoolémie avant de prendre le volant, le second pour les contrôles routiers. Ne pas respecter cette loi signifie s'exposer à une contravention de 1<sup>ère</sup> catégorie, d'un montant de 17 euros. Il serait dommage de prendre le risque d'une amende surtout lorsque l'on sait qu'une paire d'éthylotests coûte environ 2 euros ! L'éthylotest peut être **chimique ou électronique**, la seule condition nécessaire est la **certification NF**. En général, vous soufflez dans un ballon et il mesure le taux d'alcool par litre d'air expiré. Rappelons-le, la limite légale d'alcoolémie au volant est de 0,5 g d'alcool / litre de sang, ce qui équivaut à **0,25 g d'alcool / litre d'air expiré**.

- **L'éthylotest chimique** :

**À usage unique**, il est surtout fiable et très simple d'utilisation. À savoir : après avoir bu de l'alcool, il est recommandé d'attendre au moins 15 minutes avant d'effectuer le test. Il suffit pour cela de souffler dans le ballon pour connaître son taux d'alcoolémie. L'éthylotest chimique comporte un tube réactif et un ballon muni d'un embout. Une fois l'air du ballon vidé au travers du test chimique, le tube change de couleur en fonction du taux d'alcool présent dans l'air expiré. Plus le taux est élevé, plus le réactif tourne au vert.

- **L'éthylotest électronique** :

**C'est un capteur électrochimique** qui calcule ici la concentration d'alcool dans le sang. Ses mesures sont plus précises, plus fiables, sous réserve d'investir dans un bon modèle certifié NF. L'éthylomètre électronique est souvent privilégié en raison de sa **grande précision** dans les autres pays d'Europe. Contrairement au test chimique, il peut être utilisé jusqu'à plusieurs centaines de fois, ce qui explique son coût plus élevé. Il demande juste plus d'entretien. Les embouts, par exemple, sont à remplacer régulièrement. (1)

Il est bon de savoir qu'il est nécessaire de patienter environ une demi-heure avant l'utilisation de l'éthylotest car le résultat risque d'être négatif et de se retrouver positif peu de temps après avec les risques non seulement de sanctions mais d'accident.

Certains vont se dire que cette mesure s'ajoute à la liste des sanctions et constitue une atteinte nouvelle à la liberté individuelle. Sans doute, mais personnellement, j'y vois d'abord une mesure de

prévention car chacun pourra se contrôler avant de conduire et pourra ainsi en son âme et conscience prendre ou non le volant.

Pourquoi cette mesure ?

Il faut savoir que l'alcool au volant constitue la première cause de mortalité routière devant la vitesse.

Dans 30,8 % des tués sur la route, l'on retrouve un facteur alcool qui va conjointement entraîner d'autres facteurs : vitesse, prise de risque etc... Ce qui veut dire que environ 1 220 vies sur un chiffre de 3 970 tués sur les routes de France en 2011 auraient pu être épargnées.

Il est parfois nécessaire d'accepter la contrainte si elle permet de sauver des vies. Nous sommes un des rares pays européens où le facteur alcool est si fortement représenté dans l'accident. (14% en Grande Bretagne) Cela ne veut pas dire que ces personnes ne boivent pas, mais que le choix est clair " **c'est boire ou conduire** ".

J'irais au delà de mon rôle en parlant des débordements dus à ces alcoolisations massives qui poussent vers la dépendance au produit toute une frange de la jeune population. Cette jeunesse conductrice représente environ 12 % de la population conductrice, mais plus de 20 % des tués sur les routes. Peut-on laisser faire cela sans réagir ? C'est une vraie question et beaucoup de municipalités sont confrontées à ces débordements dus à l'alcool (Voir Vic Fezensac qui annule les fêtes). Il faut savoir que même après des heures de repos, le corps ne peut éliminer la totalité de l'alcool ingurgité (Nous éliminons environ entre 0,10 et 0,15 grammes d'alcool par heure qui passe). Imaginons les taux moyens constatés qui se positionnent au minimum à 2 grammes par litre de sang.

Soyons convaincus que l'accident ne s'arrête pas au moment du choc, mais commence à partir du choc. Sans vouloir traumatiser, je vous propose pour ceux qui y ont accès de visionner une vidéo de la Sécurité Routière sur ce type d'accident qui à mon avis ne laisse pas indifférent sur ce grave problème. " Insoutenable " sur You Tube.

Je pense que nous avons tellement de probabilités de nous tuer sur la route du simple fait d'être un être humain qu'il ne faut pas en rajouter.

*Jacques DUPONT*

**Sources** : Prévention routière, Légifrance.fr

(1) coût environ 90 euros pour un modèle fiable qui permet environ trois cents souffles. C'est le prix du montant de l'amende sanctionnant une alcoolémie positive.

## Paix - Paz - Peace

Les événements des onze, quinze et dix-neuf mars 2012, trois jours d'actualité extrêmement douloureuse nous ont plongés dans la stupeur, ont suscité émotion et réflexion.

Sont-ils vains les efforts de ceux qui se sont engagés pour un monde meilleur ?

Didier ÉRASME (1469-1536) humaniste, érudit qui défendit contre LUTHER la tolérance et le libre arbitre.



*Érasme*



*Luther*

Citons les Prix NOBEL de la Paix, quelques-uns :

- Andreï SAKHAROV, 1975
- Martin LUTHER KING, 1964
- Anouar SADATE et Menahem BEGIN, 1978
- AMNESTY International fondée en mai 1961 et prix NOBEL en 1977
- Nelson MANDELA, 1994
- Rigoberta MENCHU, 1992



*Sakharov*



*Luther King*



*Sadate*



*Begin*



*Mandela*



*Menchu*

N'oublions pas d'autres personnalités : Victor SCHOELCHER, abolition de l'esclavage le 27 avril 1848, Jean MONET, Robert SCHUMAN, et bien d'autres.



Statue de Schoelcher



Jean Monet

Si tous les gars du monde,  
Devenaient de bons copains,  
Et marchaient la main dans la main,  
Le bonheur serait pour demain.

Ne parlez pas de différence,  
Ne dites pas qu'il est trop blond,  
Ou qu'il est noir comme du charbon,  
Ni même qu'il n'est pas né en France,  
Aimez-les n'importe comment,  
Même si leur gueule doit vous surprendre.  
L'Amour c'est comme au régiment,  
Il n faut pas chercher à comprendre,  
J'ai mes ennuis et vous les vôtres,  
Mais moi je compte sur les gars,  
Les copains qu'on ne connaît pas,  
Peuvent nous consoler des autres,  
Le Bonheur c'est une habitude,  
Avec deux cents millions d'amis  
On ne craint pas la Solitude...

Et ce merveilleux hommage de Didier BARBELI VI EN à  
Jean FERRAT :



Jean de France, tu chantais pour les gens de France,  
De la Bretagne à la Provence,  
Jean de France, humain jusqu'à la transparence,  
De ce regard qui fait confiance,  
Pour le secret des confidences,  
Quand tu croisais les yeux d'Elsa,  
D'ailleurs que serais-je sans toi,  
Voilà Aragon qui danse,  
Même Ferré n'en revient pas,  
De ces mélodies qui s'élancent.  
Jean de France, tu chantais pour les gens de France,  
De la montagne aux plaines immenses,  
Tu défendais tous ceux qui pensent,  
Que le malheur n'existe pas,  
J'aimais ton rire, j'aimais ta voix.

Je comprendrai beaucoup plus tard,  
NUL NE GUÉRI T DE SON ENFANCE.

Les enfants adorent les contes et légendes : Boucle d'Or, Bambi, Cendrillon, Blanche Neige, Peau d'Âne, le Roi Lion... Il suffit de quelques cailloux blancs sur le chemin, une lumière dans une cabane au fond de la nuit, une bonne fée, un chevalier, beau bien sûr, n'oublions pas les sept nains, Balou et Baghera, et c'est magique, tous les problèmes sont résolus.

Pourtant, le loup a mangé la petite chèvre de monsieur Seguin, et aussi le petit Chaperon Rouge. Monsieur Andersen a laissé la marchande d'allumettes mourir de froid.



Robert Schuman

Crions bien fort :

**SALAM,  
SHALOM,  
PAIX,  
PEACE**

...  
**PAZ.**

Relisons Paul ÉLUARD  
(1895-1952) :

C'est la dure loi des hommes,  
Se garder intact malgré les  
guerres et la misère,  
Malgré les dangers de mort,  
C'est la chaude loi des hommes,  
De changer l'eau en lumière,  
Le rêve en réalité,  
Et les ennemis en frères.



Chantons aussi avec Paul FORT  
(1872-1960) (élu Prince des  
Poètes), dans les Ballades  
françaises :

Si toutes les filles du monde  
voulaient s' donner la main,  
Tout autour de la mer, elles  
pourraient faire une ronde,  
Si tous les gars du monde  
voulaient bien êtr' marins,



Ils f'raient avec leurs barques un joli pont sur l'onde,  
Alors on pourrait faire une ronde autour du monde,  
Si tous les gars du monde voulaient s' donner la main.

Si tous les gars du monde,  
Décidaient d'être copains,  
Et partageaient un beau matin,  
Leurs espoirs et leurs chagrins,

## Justin, mon mentor

Le cyclope Polyphème a croqué une partie de l'équipage du brave Ulysse.

Dans la vraie Vie, la méchante marâtre continue son sombre trafic, Cruella reste fidèle à ses iniquités et aux quatre coins du globe, un monstre froid, en embuscade, sans état d'âme, tire sur tout ce qui bouge, comme au ball-trap.



Gardons espoir  
avec Enrico MACIAS :

Enfants de tous pays, tendez vos mains meurtries,  
Semez l'Amour et puis donnez la Vie,  
Séchez vos larmes, jetez vos armes,  
Faites du monde un paradis.

et,

La France de mon enfance,  
N'était pas en territoire de France,  
Perdue au soleil du côté d'Alger,  
C'est elle la France où je suis née.

La France de mon enfance,  
N'avait pas tous ces murs de silence,  
Elle vivait en Paix sous les oliviers,  
La France, celle où je suis née.

On avait l'accent d'une région lointaine,  
On était perdu comme en Lorraine,  
À l'école on apprenait la différence,  
Mais c'était la même histoire de France.

La France de mon enfance,  
Elle était française, on l'a oublié,  
La France, celle où je suis née.

*Janine DULUC.*

*Illustrations : Wikimedia Commons, licence Creative Commons CC-BY-8.5*

On n'est jamais débarrassé de son enfance.  
Et sur elle on se penche, quand notre âge avance...  
Réveillez votre passé, voilà mon souhait !

Moustache poivre et sel, le béret toujours posé sur sa tête dénudée, jamais enfoncé, juste poussé en avant pour faire visière, quand il fallait s'abriter de la pluie ou du soleil, visage très doux, toujours de bonne humeur, Justin paraissait toujours réfléchi. Débonnaire et bienveillant, il affrontait les difficultés de la vie avec philosophie.

Une vie, pour moi, pleine de mystères.

Était-il veuf ? Sûrement, puisqu'il avait un fils, qui ne venait que très, très rarement. Jamais je ne l'ai entendu parler de sa famille.

J'étais souvent fourré entre ses pattes, moi, l'enfant de quatre à sept ans, curieux de tout. Il m'accueillait dans sa cuisine dont la porte était généralement ouverte ou plus souvent, sur son banc, devant la porte, où il avait l'habitude de silencieusement méditer, les deux mains posées sur la crosse de sa bonne vieille canne.

Je ne me souviens pas qu'il m'ait jamais grondé.

C'était mon infatigable mentor, qui me faisait rarement la leçon, mais il expliquait bien et m'offrait l'exemple de sa vie sereine, retirée dans cette campagne perdue au coin des bois.

Jamais il ne se plaignait et pourtant il vivait seul, assumant tous les travaux ménagers et aussi quelques activités de propriétaire terrien.

Bien sûr, il se faisait beaucoup aider par ses voisins, pour labourer puis récolter son champ, pour soigner et vendanger ses trois ou quatre très longs sillons de vigne.

Par exemple, peu de temps après que nous soyons arrivés, j'ai assisté à une scène qui ne s'est pas renouvelée, mais qui rappelait, peut-être le Moyen-âge et sûrement la vieille France.

À quelques pas, devant sa porte, j'avais bien sûr remarqué un terrain bien aplati, bien roulé, bien dur, bien propre. C'était mon terrain de jeux favori.



Un matin de juillet, la petite récolte de seigle avait été étalée sur cette aire.

Armés d'un long manche, au bout duquel était attaché par un collier souple, un solide bout de bâton, tous les hommes du voisinage, fronts en sueur et chemises mouillées, frappaient à tour de bras cette récolte, en tournant pas à pas et en cadence.

L'année suivante, je ne vis pas de battage au fléau. La petite récolte de seigle avait été amenée à la ferme voisine pour être dépiquée lors du passage de la batteuse itinérante.

Pour beaucoup de travaux, Justin était aussi aidé par ma mère.



En qualité de locataire, il lui revenait l'entretien des terres et du gros linge.

Le cheval qu'il y avait à l'écurie, c'était ma mère qui l'attelait à la charrette ou bien à la herse ou encore à la charrue.

Elle assumait donc les travaux de cette petite propriété.

Une habitude prise par les femmes durant la très longue guerre 14/18.

Il avait bien fallu qu'elles remplacent les hommes mobilisés, et puis hélas, les maris tués au front.

Le cheval, ce gros animal, passait une grande partie de ses journées sur le grand arial.



Le petit garçon que j'étais, veillait à ne pas trop l'approcher. D'ailleurs, l'animal était paisible et ne s'occupait que de brouter.

Chacun respectait l'autre ou plutôt c'est moi qui me tenais toujours à la bonne distance.

Quant aux deux vaches laitières, je leur devais la grande chance de recevoir des garçons et des filles du village qui venaient tous les jours chercher leur provision de lait.

Le jeudi, ils restaient plus longtemps pour jouer avec moi.

La balançoire que mon père m'avait installée sous une grande branche d'un chêne énorme avait un énorme succès. Surtout auprès de Colette, grande fille de dix ans qui savait nous transformer en ses chevaliers servants.

En repartant, ils avaient une consigne à ne pas oublier : toujours refermer la " batène ", c'est-à-dire le portail rustique qui permettait de rentrer dans notre enclos, notre grand arial ombragé.

Nos parents n'aimaient pas du tout courir la campagne pour rattraper les bêtes qui ne manquaient pas de s'échapper par le portail resté ouvert.

Quel était le contrat qui nous liait à Justin, le propriétaire ?

Je pense qu'à cette époque de métayage, nous avions le bénéfice du loyer contre des journées de travaux qu'assumait ma mère aux champs, au jardin, etc.



Mon père, du matin au soir sur les routes, parfois éloignées d'une dizaine de kilomètres, n'avait guère le temps de travailler à la ferme.

Du reste, je ne le voyais que tard le soir et le dimanche.

Justin ne participait pas à des travaux dits pénibles.

Et pour cause, il boitait, marchait toujours avec une canne. Il ne lui restait que la moitié du pied droit, toute la partie avant de son sabot droit était garnie de paille.

Comment ses orteils avaient-ils été sectionnés ? Par une machine ? Peu probable à cette époque. Par une hache sans doute.

À quel âge ?

J'avais cru comprendre qu'il avait connu ce coup du sort dès son enfance et qu'il avait dû entrer au service d'un grand propriétaire terrien comme régisseur pour s'occuper de la gestion.

C'est ainsi qu'il avait pu économiser et s'acheter la propriété de " M " pour ses vieux jours.

J'appréciais sa présence discrète, car il disposait de la partie sud-est de la maison. Nous n'étions séparés que par des cloisons.

Alors que nous allions souvent chez lui, je ne me rappelle pas l'avoir vu une seule fois entrer chez ses locataires, en dehors des jours de fête.

J'admirais sa grande expérience, sa conversation mesurée et j'étais heureux de l'intérêt qu'il me portait.

C'était du reste une époque où chaque habitant du quartier se sentait investi de veiller à la bonne tenue de tous les enfants et cela bien sûr avec l'accord enthousiaste des parents.

Nous nous sentions surveillés et étions immédiatement corrigés si on nous avait dénoncés. Fessées et coups de badine pleuvaient facilement à cette époque !

Il fallait bien se tenir !



Justin m'amenait parfois dans sa palombière, une hutte dans les grands bois, toujours près d'un ruisseau, un asile de tranquillité où j'aurais aimé habiter.

Du reste, un de nos jeux préférés était bâtir chacun sa petite cabane cachée au fond des bois, où nous nous sentions libres et maîtres de notre destin, comme Robinson sur son île.

À la palombière de Justin, cœur palpitant et souffle retenu, j'assistais aux ballets des gracieuses palombes, qui décrivaient de larges courbes autour des cimes des grands pins, avant de se poser avec élégance sur les plus grosses branches.

Bien caché dans son étroite cabane mais néanmoins avec une vision parfaite, tous azimuts, c'est Justin, assis dans sa petite tour de contrôle qui dirigeait habilement les évolutions si gracieuses des vols de ces grands migrants.

Avec ma vue perçante de gamin, je me rendais utile, je scrutais avec soin, les reposants ciels clairs de l'automne.

Je guettais l'apparition des vagues de minuscules points noirs en déplacement.

J'étais fier d'annoncer : " semère capbat ! " ou bien " U brüille à Capsus " (" agis sur les appeaux du nord ! " ou bien " un immense vol arrive au sud ! " ).

En souplesse Justin choisissait de tirer sur une ou plusieurs des nombreuses ficelles, toujours à portée de ses mains.

Par un système astucieux de multiples relais elles commandaient les mouvements de raquettes installées sur les plus belles et très hautes branches des pins voisins.

Des " pigeons-appeaux " (souvent aussi des palombes aux yeux cachés sous des œillères) étaient remontés chaque matin à leurs très hauts postes de guet, au moyen d'un rustique mais très ingénieux système d'ascenseur.

Celui-ci, très efficace, n'était pourtant bricolé qu'avec du fil de fer et des bouts de bois.

Le chasseur, dans sa cabane, en tirant sur la ficelle, déséquilibrait un instant la raquette de l'appeau.

Celui-ci, surpris, réagissait en donnant deux ou trois coups d'aile, imitant un léger envol.

Le gamin, curieux de tout que j'étais alors, jouissait du privilège d'assister à un spectacle émouvant, celui d'un Justin attentif et rayonnant de bonheur.

Je le vois encore, la tête dressée dans son poste d'observation, c'est-à-dire une petite coupole rustique, en grillage habillé de fines tiges de genêts.

Il avait là, le très grand avantage de bien voir sans être vu.

Bien assis, tel un pianiste, donc avec ses mains sur le pupitre des manettes de commande, il ne quittait pas du regard les évolutions et les réactions du vol de palombes.

Et il guidait adroitement leurs préparatifs d'approche, en manœuvrant délicatement les diverses touches de son clavier.

En douceur, si le signal était compris, et souvent avec vigueur pour insister et convaincre.

Donc, toujours, de subtils messages d'invitation à venir se reposer dans ce coin si tranquille, près d'un ruisseau, et déjà choisi par des compagnes.





Et puis, tout à coup, de fulgurants bruissements déchiraient les airs, que les volatiles traversaient comme des flèches, avant de se poser sur les rameaux en freinant à grands coups de battements d'ailes.

Suivait un long silence impressionnant, seulement perturbé par la surprise de ressentir tout à coup, ses très forts battements de cœur.

Dans les ramures, à côté des pommes de pin, il y avait maintenant une étonnante parure de beaux volatiles bleus, s'ébrouant, se grattant d'une patte, et surtout se reposant.

À cette époque, on comptait de si grands vols de centaines de palombes que parfois, la cime des pins, était agitée de frissonnants bouquets bleus.

C'était les jours des grands passages, des grandes migrations, la " marée bleue " disait-on (ou encore fièvre bleue et surtout " Lou gran truc de la sen Luc " ).

Moi, je ne devais pas bouger, surtout ne faire aucun bruit qui aurait pu inquiéter la gent ailée.

Et l'étape suivante pouvait durer parfois plus d'une heure. Justin agitait un bâton au bout duquel, sur une raquette était attaché un pigeon. Et il obtenait de légers battements d'ailes, imitant une palombe dans sa descente pour venir picorer le grain répandu sur le " sol " .

Petite surface, mais terrible piège, car entouré d'un filet, soigneusement dissimulé.

La gent ailée, en général, se faisait longtemps, très longtemps prier.

Il fallait donc, beaucoup de patience, beaucoup de ruses, pour obtenir la descente d'une affamée.

Mais, en général, ensuite, quelques autres, enhardies, suivaient.

Au moindre bruit suspect, à la moindre inquiétude c'était la panique !

Toute la compagnie s'envolait dans un tonitruant fracas de bruits d'ailes.

Il fallait donc jouer serré.

Souvent Justin imitait le roucoulement d'une palombe appelant une compagne, dans un enrouement de la gorge si caractéristique qu'il nous est souvent arrivé, de voir des palombes venir se poser sur le toit de la cabane, juste sur nos têtes.

Ce n'était pas le moment de bouger.

Il fallait même retenir sa respiration.

On ne se parlait qu'avec des regards complices ! Clignant des yeux !

Le cœur battant, on attendait le bon moment pour décider de tirer sur la corde, celle qui actionnerait les très puissants filets sur des prisonnières.

La suite était très cruelle. Il fallait dégager chaque palombe entravée dans les mailles du filet. Et chaque volatile était achevé par torsion du cou, ou même par une morsure qui cassait la fragile colonne vertébrale.

En général, devant ce spectacle, les enfants étaient priés de s'éloigner.

Mais on les rappelait volontiers, pour ramasser avec soin les très nombreuses plumes jonchant le " sol " .

Car, il ne fallait pas courir le risque que ces plumes inquiètent les prochaines victimes.

Toute cette cruauté était oubliée le soir, quand on dégustait ces palombes.

Bardées de larges tranches de jambon, elles avaient mijoté devant le feu de cheminée, dans la " couquelle " de fonte (une cocotte).

De temps en temps, avec une cuillère, il fallait les arroser de l'odorant jus de jambon fondant.

Et ne pas oublier les " rostes ", bouts de pain grillé, nappés d'un fin pâté, préparé avec les foies, les cœurs, les gésiers. Ils s'imprégnaient et rissolaient dans le bon jus du jambon.

Enfin, flambées à l'armagnac et suivies au dessert par les châtaignes accompagnées de pétillant " bourret " (jus de raisin en début de fermentation), elles constituaient un succulent souper gascon, qui reste bien sûr un de mes très bons souvenirs.

Roger BERNADET

*Illustrations : Wikimedia Commons, licence Creative Commons CC-BY-8.5*



La section AMOPA des Landes  
est heureuse de féliciter :

**Alexia BELOUGNE**

élève de seconde baccalauréat professionnel  
au Lycée Haroun Tazieff  
de Saint Paul les Dax

**Deuxième accessit national**  
**Prix de poésie**



### *Ils ont écrit*

Bravo pour votre bulletin 41 qui relate de nombreuses activités.

J'ai apprécié particulièrement ce remarquable travail concernant les concours de la langue française avec ses nombreux lauréats.

Renouvelez mes félicitations à votre équipe.

*Jean-Pierre BIOT*  
*Trésorier national*

Cher monsieur le président, cher ami,

Lorsque je lis votre bulletin, j'ai l'impression de me faire amopalien landais : je sens les feuilles d'automne craquant sous les premières gelées, je m'émerveille au souvenir d'une soirée cabaret et j'attends avec curiosité la visite de la base aérienne... Je mets ainsi en application, au moins par la pensée, ce bel idéal de partage dont vous avez fait le centre de votre éditorial. C'est une belle et active section que la vôtre. J'ai plaisir à le constater ce trimestre, à travers le BAL.

Je vous prie, cher monsieur le président, d'accepter mes souvenirs et mes cordiales amitiés.

*Louis FORESTIER*  
*Doyen honoraire,*  
*Professeur émérite à la Sorbonne,*  
*Vice-président honoraire de l'AMOPA*

Cher ami,

devient chaleur... La lettre d'Hélène RENARD montre votre large ouverture à l'international. L'idéal de la jeunesse sublime toutes ces pages : voici la présentation des lauréats du concours, l'article et le poème de Roger BERNADET, l'évocation d'Emmanuel DELBOUSQUET, et votre génie créateur toujours à l'œuvre. Enfin, je vous remercie d'avoir donné la parole à deux anciens, Louis FORESTIER et moi-même.

*Jean AUBA*  
*Inspecteur général honoraire,*  
*Correspondant de l'Institut de France,*  
*Ancien vice-président de l'AMOPA*

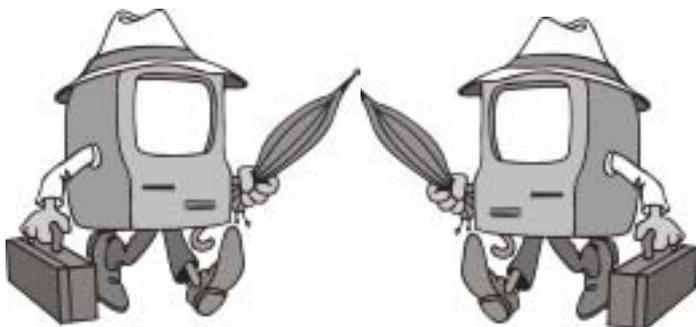
Avec toutes mes félicitations et tous mes remerciements pour la préparation de cette journée commémorative et aussi de ma visite.

*Michel BERTHET*  
*Président de l'AMOPA*

## L'agenda de la section

Mercredi 8 février	Réunion des présidents des sections à Dijon.
Mercredi 14 mars	Réunion du jury des concours.
Samedi 17 mars	Assemblée générale à Brocas.
Mercredi 21 mars	Réunion du jury des concours.
Mercredi 25 avril	50 ans AMOPA -35 ans de la section sur la BA 118-CEAM Mont de Marsan.
Vendredi 4 mai	Réunion du bureau.
Mardi 8 mai	Cérémonie de la Commémoration de la Victoire, Mont de Marsan.
Vendredi 18 mai	Réunion Groupe la POSTE-Président : mise en place du mécénat d'entreprise pour le financement des concours.
Vendredi 25 à lundi 28 mai	Congrès AMOPA à Colmar.
Mercredi 27 juin	Sortie AMOPA à Montfort en Chalosse sous la prestigieuse houlette de Maurice GASSIE !

## Informatique et Internet



### Site AMOPA Landes

<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>

Mis en ligne en 2002, un des premiers sinon le premier après le site national, celui de la section des Landes vient de franchir la barre des 10 000 visiteurs !

Outil de communication avec les membres de la section, c'est aussi un moyen de se faire connaître et sans nul doute de recruter. N'hésitez pas à le visiter de temps en temps et à visiter aussi le site national ! À voir aussi ceux des autres sections, il y en a de très beaux et très complets.

### Tablette ou ordinateur (suite)

Comment choisir ?

Pourquoi donc acheter une tablette si l'on possède

déjà un ordinateur, de bureau ou portable ?

Une tablette démarre en quelques secondes et se connecte tout aussitôt à Internet...

Elle est surtout beaucoup plus conviviale qu'un PC. En effet sa taille, son faible poids, sa conception font qu'elle peut passer très rapidement de main en main. Pratique pour partager des informations, des photographies...

Consultable partout facilement, vous pouvez vous installer confortablement dans votre canapé, à l'intérieur comme à l'extérieur pour consulter votre messagerie, voir un film...

Offres particulières liées aux tablettes : vous pouvez télécharger de nombreux logiciels et jeux, gratuitement.

Grâce à son format pratique, vous consultez Internet comme votre magazine favori.

Et puis aussi et surtout elle ne nécessite quasiment aucun apprentissage. C'est bien le cas de le dire tout se fait du bout des doigts, c'est simple, intuitif, aucune connaissance préalable en informatique n'est nécessaire. À cet égard je vois là un outil de rapprochement des générations ! Certes la tablette n'est pas faite pour cela, mais cet aspect n'est pas à dédaigner et participera sans nul doute à son succès.

Mais rien n'est définitif : les ordinateurs s'équipent d'écran tactile comme les tablettes et ces dernières intègrent de plus en plus un clavier amovible... Aurons-nous bientôt un super "X" tout à la fois ordinateur et tablette ?

On le voit la tablette marque des points en ce qui concerne son côté pratique. Je me pose toutefois la question : va-t-elle contribuer à la disparition du livre ? Il est certain que dans un volume réduit, pour un poids dérisoire, vous pouvez emporter avec vous toute une bibliothèque... Oui, mais pourrez-vous aussi emporter le charme d'une belle couverture, celui de l'odeur du papier et de l'encre ? Odeurs, toucher, vision, et puis aussi parfois nostalgie, souvenirs...

La technique, au service de l'homme, fera-t-elle de nous des êtres sensationnels, sans sensation et sans sentiment ?

Bernard BROQUA



## Un homme ûrous

Quouân rêbe, lou landês, nê pas d'un bêt castêt  
Ën Espagne ou aillêurs. Nou ! Débat soun capêt  
Qu' a d' aoûstes projêts !... Quê rêbe dûe paloumère  
Aoû pê dous meys grans pîns, à las bêres estêres.

Pas bezougn dê plâts fins, ni flôt de serbidous !  
Nous serbiran pàs, ni choucroute ni couscous !  
Plan sêytat sus banc, quê tire de sa musette  
Un gran trôss de pân, lou counfît é la moulêtte

Ya pas mey urôus qu' un paloumayre aoû piadra  
Couan passe soun têmps à bien arreboula  
Den lous céoûs clas d' octobre, lous crûms de paloumes  
Plazé tan tranquille ! Et arrê mey bêt, ên soume !

## Un homme heureux (en traduction)

Quand rêve, le Landais, ce n'est pas de châteaux  
En Espagne ou ailleurs. non ! Sous son grand béret  
Il a d' autres projets... Il rêve de palombières !  
Aux pieds de pins résinés aux blonds copeaux, sur roses  
bruyères.

Pas besoin de plats fins, ni de flot de serveurs !  
On ne lui servira pas couscous ou choucroute  
Bien assis sur son banc, il tire de sa musette  
Un grand morceau de pain, de confit et l'omelette

Il n'y a pas plus heureux qu' un paloumayre en forêt  
Qui passe du bon temps, écarquillant les yeux  
Guettant dans les ciels clairs d' octobre,  
Un plaisir bien tranquille ! Et donc rien de meilleur en  
somme !

## Délires !... Élocubrations de " paloumayres "

Vivre intensément et librement dans nos bois  
C'est plus gratifiant que tous destins des rois :  
Menacés ! Surveillés ! Trahis ! Et parfois pire !...  
I ci, air pur, humus et résine, on respire.

(Parodiant Line RENAUD, nos enfants landais pourraient  
chanter :

"La cabane de mon Papa  
Est blottie au fond des bois  
On y voit des écureuils...

À quoi bon chercher ailleurs  
Je sais bien que le bonheur  
Il est là  
Dans la cabane de Papa". )

Tout bon Landais, participe à l'exaltation  
Au mois d' octobre, son mois de "récréation"  
Vivant dans sa forêt, quelques jours de bien-être  
Suivant en cela, l'exemple de ses ancêtres.

Pourquoi tant de Landais, jouant les "robinsons"  
Aiment leur palombière autant que leur maison ?...  
Ils vont s'y préparer, tout au long de l'année,  
Soucieux, de bien l'équiper, comme ils l'ont rêvée.

D'où leur vient, cette si exigeante "passion" ?  
Car, l'on voit des maris entrer en "déraison"  
Jusqu'à, oui, ne plus regarder à la dépense,  
Consacrant argent et congés, à leur démence,

Négligeant tout devoir et autre occupation,  
N'ayant en tête qu'exclusive distraction !...  
Pour eux, rien ne comptera plus, en ce bas monde  
Que de se retirer, en leur forêt profonde,

Pour être "Seul, maître à bord !... Maître de Maison !... "  
Bien sûr, chacun va s'exprimer à sa façon  
Le taciturne, entre en cure de solitude,  
Mais on fera la fête !... Fort bien !... Chez les moins  
prudes,

Pour vivre un délicieux instant de déraison,  
Pour mieux ressentir la si douce émotion,  
Du grand bien-être d'un retour à la nature,  
Intimes voluptés !... Envolées d'ouvertures :

S'abriter de la pluie !... Goûter aux impressions  
D'un monde végétal, de fines vibrations !...  
Découvrir, du monde animal, les vies secrètes !...  
S'enrichir, des rudes fréquentations, des bêtes.

Ce mode de vie, est-il de leur invention ?  
Raboliot !... Pergaud !... Tant d'autres !... Avec émotion !...  
Ont chanté la forêt, sa riche solitude  
Procurant des bonheurs, de grande plénitude.

"Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime  
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ! "  
(nous a dit Lamartine)

Saine nature ! On s'y sent sous les frondaisons  
Libre, heureux ! Avec pour nobles obligations  
Y survivre, s'y ménager une vraie place  
Vaincre la peur, la faim, tout ce qui nous menace,

Consacrer son temps, à de secrètes folies,  
Et rompre ainsi la monotonie de sa vie.  
Profiter de la plus belle et douce saison,  
Jouir de nos fantasmes... et élocubrations !...

Roger BERNADET

BAL : bulletin des amopaliens landais - AMOPA des LANDES.

Directeur de la publication : Michel BERTHET, président national AMOPA.

Rédacteur en chef : Bernard BROQUA, président section des Landes.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Impression

  
AQUITAINE